

Confrérie, les privilèges qui lui ont été concédés par les Souverains Pontifes, et déterminons les règles qui régiront, pour toujours, cette salutaire institution.

I

La Confrérie du Très Saint-Rosaire est instituée dans le but d'inciter un grand nombre d'hommes, unis par la charité fraternelle, à louer et à prier la Bienheureuse Vierge et obtenir, par une oraison unanime, sa protection, en employant la très pieuse formule de prières d'où l'association elle-même a tiré son nom. Et c'est pourquoi, sans rechercher aucun gain, sans demander aucun argent, la Confrérie accepte des hommes de toute condition et n'établit entre eux aucun autre lien que celui de la récitation du Rosaire de Marie. Ce qui fait que chacun n'apportant que peu au trésor commun, en retire beaucoup. De telle sorte que, d'une façon actuelle ou d'une façon habituelle, tout confrère qui suit les règles de la Confrérie et s'acquitte de la récitation du Rosaire réunit, en ses intentions, tous les membres de la société qui lui rendent, multiplié, le même office charitable.

(A suivre)

Définition du libéralisme rationaliste

Nous avons décrit le libéralisme ; il faut le *définir*.

Commençons par le *libéralisme proprement dit*, c'est-à-dire par le *libéralisme rationaliste*.

Le libéralisme proprement dit ou libéralisme rationaliste consiste à prétendre que *l'homme est libre de toute autorité religieuse positivement instituée par Dieu*.

D'après le libéralisme, l'homme ne doit compte de ses actions qu'à Dieu ; il ne relève point d'une autorité publique placée entre le Créateur et lui. La conscience humaine dépend de Dieu immédiatement et exclusivement ; elle n'est point soumise à des représentants de Dieu, parlant et commandant au nom de Dieu. Nul pouvoir social ne peut se présenter à l'homme de la part de Dieu et lui dire : " Crois et obéis " ; l'homme est *libre de toute autorité religieuse créée*.

Le libéralisme restreint même l'autorité immédiate de Dieu sur la conscience. Dieu peut tracer des règles à la volonté humaine, mais des règles qui découlent essentiellement de la *nature* et qui lui sont manifestées par la *raison*. Il ne peut y ajouter des lois positives qui empruntent à sa volonté souveraine leur raison d'être et instituent un ordre *supernaturel*. L'homme est